

# Deux autres paroisses de Louisiane désignées pour une aide individuelle

---

Release Date: septembre 10, 2020

**BATON ROUGE, Louisiane.** – Les propriétaires et les locataires des paroisses de Morehouse et Union peuvent désormais demander une assistance fédérale en cas de catastrophe pour les dommages et les pertes non assurés et sous-assurés résultant de l'ouragan Laura.

Pour être admissible à l'aide fédérale en cas de catastrophe, les dommages causés par la tempête et les pertes causées par l'ouragan et les inondations doivent avoir eu lieu en conséquence de l'ouragan Laura du 22 au 27 août.

Seize paroisses étaient auparavant incluses dans la déclaration fédérale pour aider les propriétaires et les locataires. Il s'agit des paroisses Acadia, Allen, Beauregard, Calcasieu, Cameron, Grant, Jackson, Jefferson Davis, Lincoln, Natchitoches, Ouachita, Rapides, Sabine, Vermilion, Vernon et Winn.

Les survivants doivent déposer une réclamation en même temps qu'ils s'adressent à FEMA. Gagnez du temps, si vous avez une assurance, vous devez déposer une réclamation.

Si vous avez accès au téléphone ou à Internet, vous pouvez vous inscrire en :

- Allant en ligne sur [DisasterAssistance.gov](https://DisasterAssistance.gov)
- Téléchargeant l'application FEMA
- Appelant le 800-621-3362 ou ATS 800-462-7585. Si vous utilisez les services de relais 711 ou de relais vidéo, appelez le 800-621-3362. Les lignes téléphoniques sans frais fonctionnent de 7 h à 22 h, sept jours sur sept.

N'attendez pas pour commencer votre nettoyage et vos réparations. Prenez des photos de tous les dommages et conservez tous les reçus.

N'oubliez pas que l'aide de FEMA ne peut à elle seule guérir les survivants. Les programmes d'aide de FEMA en cas de catastrophe sont conçus pour aider avec



**FEMA**

Page 1 of 2

des allocations pour les réparations de base afin de rendre les maisons des survivants sûres, hygiéniques et sécurisées et pour fournir un logement temporaire pendant que les survivants élaborent leurs plans de récupération.

La FEMA est incapable de dupliquer les paiements d'assurance. Cependant, les survivants d'une catastrophe sans assurance ou qui sont sous-assurés peuvent toujours recevoir de l'aide après le règlement des réclamations d'assurance.

Des prêts à faible taux d'intérêt en cas de catastrophe allant jusqu'à 200 000 \$ sont disponibles auprès de la U.S. Small Business Administration aux propriétaires pour leur résidence principale. Les propriétaires et les locataires ont droit à jusqu'à 40 000 \$ pour réparer ou remplacer des biens personnels endommagés ou détruits.

Les entreprises et les organismes sans but lucratif privés peuvent emprunter jusqu'à 2 millions de dollars pour réparer ou remplacer des biens immobiliers, des machines et de l'équipement endommagés ou détruits, des stocks et d'autres actifs commerciaux.

Les candidats peuvent postuler en ligne à [disasterloanassistance.sba.gov](https://disasterloanassistance.sba.gov). Les candidats peuvent également appeler le centre de service à la clientèle de SBA au 800-659-2955 ou envoyer un e-mail à [disastercustomerservice@sba.gov](mailto:disastercustomerservice@sba.gov) pour plus d'informations. Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent appeler le 800-877-8339.

La SBA a mis en place un centre virtuel de récupération d'entreprise et un centre virtuel de sensibilisation aux prêts en cas de catastrophe pour fournir une assistance aux propriétaires d'entreprise et pour aider les propriétaires et les locataires. Envoyez un courriel à [FOCWAssistance@sba.gov](mailto:FOCWAssistance@sba.gov) ou appelez le 800-659-2955. Les lignes sont ouvertes tous les jours de 8 h à 20 h. EDT.

Pour obtenir les dernières informations sur l'ouragan Laura, visitez [www.fema.gov/disaster/4559](https://www.fema.gov/disaster/4559) ou suivez le compte Twitter de la région 6 de la FEMA sur [twitter.com/FEMARegion6](https://twitter.com/FEMARegion6).



**FEMA**

Page 2 of 2